Portrait

Rencontre avec Pierre Gondard, Directeur du nouveau master Droit de la famille et du patrimoine à Reims

A la rentrée de septembre, l'ICP campus de Reims enrichit son offre de formation avec le master Droit de la famille et du patrimoine. Ce nouveau cursus sera dirigé par Pierre Gondard, Maître de conférences en Droit privé à l'ICP. Découvrez son parcours de juriste et le contexte territorial dans lequel le master prend place.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts

> Découvrez le Master Droit de la famille et du patrimoine de l'ICP campus de Reims

Soirée Portes Ouvertes à Reims
>> S'inscrire à la Soirée Portes Ouvertes de l'ICP campus de Reims le mercredi 10 juin



ICP

NOUVEAUTÉ FORMATION REIMS

Pouvez-vous présenter votre parcours ?

Docteur en Droit international privé, j'ai construit mon parcours au croisement du droit des personnes et de la famille, du droit patrimonial et des problématiques transfrontalières, avec **une attention constante au passage de la théorie à la pratique**. Je totalise une dizaine d'année d'enseignements, tant en travaux dirigés qu'en cours magistraux, ce qui m'a notamment permis d' approfondir de nombreuses matières en lien avec le droit de la famille et le droit patrimonial, à l'instar du droit des biens, du droit des sociétés, du droit des contrats spéciaux, etc.

Sur quoi portent vos recherches ?

Mes recherches s'inscrivent en droit international privé général, parfois appliqué aux situations familiales et patrimoniales : conflits de lois, compétence internationale, circulation des actes et des décisions, et traitement des dossiers transfrontaliers (couples binationaux, expatriation, successions internationales, patrimoines situés dans plusieurs États).

Le droit international privé est une matière souvent enseignée de façon très théorique ; **or, et c'est là l'une des ambitions du master, ses applications pratiques sont fondamentales** et structurent, au quotidien, les stratégies mises en place par les professionnels du droit (avocats, notaires, gestionnaires de patrimoine, notamment) de plus en plus confrontés à cette matière. Cette conviction nourrit donc directement le projet pédagogique du master.

Pourquoi ouvrir un master Droit de la famille et du patrimoine à Reims ?

L'ouverture à Reims permet de proposer, dans le Grand Est, une formation exigeante adossée à un écosystème juridique dynamique. Le campus favorise la mise en réseau des étudiants avec les professionnels (rencontres, conférences, ateliers) à une échelle humaine marquée par la proximité avec les professionnels du droit. Il offre à cet égard **un cadre propice à une formation à la fois académique et professionnalisante.**

En quoi ce master répond-il aux besoins actuels du secteur ?

Aujourd'hui, les dossiers que les professionnels du droit ont à traiter mêlent de plus en plus étroitement dimensions personnelles, familiales et patrimoniales : divorce et liquidation, transmission, fiscalité, vulnérabilité, sans oublier la dimension internationale devenue fréquente. Le master Droit de la famille et du patrimoine de l'ICP forme à une stratégie juridique globale, et non à une simple juxtaposition de matières. Ces matières, qui constituent l'essence du droit civil, **permettront aux étudiants d'acquérir les fondamentaux** pour, soit entrer directement dans la vie professionnelle (études notariales, gestionnaires de patrimoine, notamment), soit se préparer à des concours ou examens exigeants et prestigieux (CRFPA / ENM).

Quels liens le master entretiendra-t-il avec les acteurs du territoire ?

Sur le plan professionnel, des échanges et prises de contact sont engagés avec des praticiens (notaires, avocats, magistrats) afin de structurer des interventions, ateliers et possibilités d'accueil en stage. L'idée est évidemment de **favoriser l'émergence d'un réseau de professionnels locaux**, appelés à s'investir au sein du master, notamment via des enseignements spécifiques ; en retour, l'optique professionnalisante du master appellera l'accueil de nos étudiants chez ses professionnels, que ce soit évidemment en stage à la fin du master, mais également, pour les étudiants qui souhaitent directement intégrer le domaine professionnel, via la signature d'un contrat de travail.

Quels sont les débouchés pour les étudiants ?

Le master prépare à l'insertion et/ou aux concours dans plusieurs voies : avocat (CRFPA), notaire, magistrat (ENM, notamment en matière familiale : JAF), juriste du patrimoine (banque, assurance, gestion de patrimoine), et plus largement aux métiers du conseil et du contentieux en droit des personnes, de la famille et du patrimoine.

Quels profils d'étudiants recherchez-vous ?

Le master s'adresse à des étudiants titulaires d'une licence de Droit (ou diplôme étranger reconnu équivalent) et présentant une motivation nette pour les enjeux de famille et de patrimoine, avec une appétence pour une approche concrète des dossiers.
Au-delà du diplôme, notre attention se portera tout particulièrement sur les étudiants qui disposent :

une solidité en raisonnement civiliste et en méthodologie juridique ;
une capacité de travail et un goût pour les cas pratiques et la stratégie de dossier ;
une ouverture (enjeux sociétaux, éthiques, comparés) ;
une aisance en langues utile pour les dossiers à dimension internationale.
un savoir-être de nature à les intégrer au sein du milieu professionnel

Quels conseils donneriez-vous à un étudiant souhaitant intégrer ce master ?

Présenter un projet cohérent : expliquer pourquoi l'articulation famille/patrimoine a été retenue et quel est le métier visé (barreau, notariat, magistrature, juriste du patrimoine).
Mettre en avant toute expérience révélant la rigueur et l'intérêt pour le traitement concret des dossiers : stage, clinique, bénévolat, mémoire, concours, engagement associatif, etc.
Soigner le dossier de candidature et préparer l'entretien : capacité à argumenter, à structurer une analyse, à expliciter une motivation et un projet concret.
Suivre l'actualité jurisprudentielle en droit de la famille et du patrimoine, et acquérir tôt les réflexes du droit international privé de la famille et du patrimoine (qualification, rattachement, reconnaissance/exécution).

Les + du master Droit de la famille et du patrimoine

Une double compétence en droit de la famille et du patrimoine, deux domaines pensés conjointement.
Un socle civiliste solide, enrichi par des ouvertures structurantes : droit canonique, droit comparé, droit européen et droit international privé.
Une professionnalisation forte et une spécialisation croissante au fil des semestres : enseignants-chercheurs et praticiens (magistrats, avocats, notaires), cas pratiques, mises en situation, et stage obligatoire en M2.

Les spécificités de ce master en droit

Une approche de « terrain » et de « dossier » au fil des semestres : traiter ensemble les questions de famille et de patrimoine, avec leurs interactions.
Une place structurante accordée au droit international privé, avec un objectif d'appropriation pratique, eu égard aux enjeux croissants que rencontrent les professionnels dans ce domaine.
Un volet droit canonique (mariage canonique, effets, dissolution) intégré à la formation.
Une montée en puissance vers l'expertise : ingénierie patrimoniale, fiscalité, techniques sociétaires, expertise immobilière, droit bancaire, et cas transversaux de liquidation complexe.

Pierre Gondard au micro de RCF



ICP

>> Écouter l'émission

Publié le 27 mars 2026 – Mis à jour le 25 juin 2026

A lire aussi

À LA UNE
FORMATION
NOUVEAUTÉ
REIMS
Tous les tags